



## Système de management environnemental du Chalet des îles à Paris (75)



■ Management environnemental

■ Île-de-France

### Pourquoi agir ?

Le restaurant du Chalet des îles est situé sur une île, au centre du lac Inférieur du Bois de Boulogne à Paris. Il est implanté à 150 mètres du périphérique parisien, au cœur d'un massif forestier protégé pour sa faune et sa flore. Sa situation insulaire le rend uniquement accessible par bateau, ce qui nécessite la présence d'une navette pour transporter les passagers et les marchandises d'une rive à l'autre. Exploité depuis 2001 par le Groupe de Restaurants « *Au fil de l'O* », le Chalet des îles a subi un incendie accidentel en mars 2011. De gros travaux de reconstruction ont dû être réalisés pendant l'hiver 2012/2013, ce qui a permis de prendre en compte les nouvelles normes, y compris la conception HQE du nouveau bâtiment. Le Chalet des îles comporte aujourd'hui un restaurant, des salons de réceptions, un patio et un service de batellerie.

Le restaurant est exploité dans le cadre d'une concession octroyée par la Ville de Paris. Or la collectivité a demandé à tous les concessionnaires du Bois de Boulogne d'obtenir la certification environnementale ISO 14001. Déjà engagée dans des démarches de développement durable, la direction de l'établissement s'est ainsi lancée en 2012 dans cette nouvelle dynamique pour mettre en place un système de management environnemental, avec l'objectif d'obtenir la certification ISO 14001 d'ici à la fin 2016.

Pour cela, elle a choisi de procéder en 3 étapes, avec comme premier objectif l'obtention de la certification Niveau 1 à la fin 2014. Compte tenu des actions effectivement mises en place, cette certification a été attribuée avec succès en décembre 2014 par l'organisme de contrôle DNV GL.



#### Organisme

Chalet des îles

#### Partenaire

Direction régionale Île-de-France de l'ADEME

#### Coût (HT)

Coût total : 14 k€

#### Financement

- ADEME : 10 k€

#### Chiffres clés

- 2 tonnes de biodéchets collectées séparément
- 3 tonnes de déchets d'ordures ménagères en moins
- Réduction de 1 000 m<sup>3</sup> de la consommation en eau

#### Date de lancement

2012

Bonnes pratiques téléchargeables sur notre site : <http://bonnes-pratiques-idf.ademe.fr>

### Enseignements :

M. Daniel Prudhomme, directeur général du Chalet des îles :

*« La mise en place d'un système de management environnemental, qui était essentiellement une exigence contractuelle au début, s'est traduite par la définition et l'implantation de processus simples et efficaces. Tout le personnel a participé avec enthousiasme et nous avons été impressionnés par l'adhésion et l'implication de nos équipes.*

*Par exemple, nos équipiers de cuisine ont mis en place très rapidement le tri des biodéchets qui est pourtant très contraignant. L'équipe de cuisine est même allée jusqu'à former l'équipe de salle en organisant des défis de collecte. Ceci montre clairement que la protection de l'environnement et le développement durable sont des sujets importants pour notre métier et nos collaborateurs. »*



Le Chalet des îles

Source : Chalet des îles

## Présentation et résultats

La mise en place du système de management environnemental a débuté avec la nomination du directeur général adjoint comme responsable environnement chargé de la certification du site. Une formation initiale de tout le personnel (direction, cadres, agents de maîtrises et employés) a ensuite été organisée. Les équipes ont été fortement incitées à contribuer à cet effort de préservation de l'environnement, d'économie raisonnée des ressources (eau, énergie, aliments, produits d'entretien), de séparation et de réduction des déchets produits (verres, emballages, biodéchets, etc.).

Une première analyse de la situation administrative et réglementaire a été faite. Compte tenu de la diversité et de la complexité du contexte juridique, la veille a été déléguée à une entreprise extérieure qui transmet un résumé trimestriel de l'évolution des textes ainsi qu'une assistance juridique ponctuelle. Le responsable environnement a analysé les documents fournis par le cabinet extérieur ainsi que les spécificités locales pour évaluer la conformité du site aux exigences légales. L'ensemble des points de conformité a été recensé et regroupé sur le site informatique de l'établissement.

Une analyse précise de toutes les activités de l'entreprise a été effectuée pour identifier et décrire les processus (clients, production, support et management) et leurs Aspects et Impacts Environnementaux (AIE) en marche normale et en situation anormale. Ces AIE ont été hiérarchisés, ce qui a conduit à la formalisation de plans d'actions, d'un calendrier de mise œuvre et d'un système de suivi permettant une amélioration continue. La politique environnementale du site a naturellement été communiquée et partagée avec tout le personnel.

## Focus

Un accent tout particulier a été mis sur la collecte des déchets. Alors qu'ils étaient auparavant traités comme de simples ordures ménagères, le restaurant a analysé de façon précise tous les déchets produits et a mis en place un tri sélectif distinguant les verres perdus, les emballages carton et de toutes les autres familles. En particulier, les biodéchets ont été séparés des déchets ménagers, ce qui a permis à l'établissement d'anticiper les nouvelles règles applicables à la profession.

## Facteurs de reproductibilité

Le succès d'une démarche de mise en place d'un système de management environnemental dans un établissement de restauration repose sur la forte motivation de la direction, l'implication totale de tout le personnel (encadrement et exécution) ainsi que celle des fournisseurs. Une formation initiale suivie par des rappels réguliers permettent à toute l'équipe de se rendre compte des avantages et des bénéfices qu'une telle démarche peut apporter à l'entreprise et aux clients. L'accompagnement par un cabinet spécialisé permet d'identifier rapidement les problématiques, de former le personnel et de mettre en place des processus et des outils pour gérer le système de management.

### POUR EN SAVOIR PLUS

Sur le site internet de l'ADEME :  
[www.ademe.fr](http://www.ademe.fr)

Le site de la Direction régionale Île-de-France de l'ADEME  
[www.ile-de-france.ademe.fr](http://www.ile-de-france.ademe.fr)

Le site du Chalet des îles  
[www.chalet-des-iles.com](http://www.chalet-des-iles.com)

### CONTACTS

Chalet des îles  
Tél : 01 42 88 04 69  
[daniel.prudhomme@hotmail.fr](mailto:daniel.prudhomme@hotmail.fr)

Direction régionale Île-de-France de l'ADEME  
Tél : 01 49 01 45 47  
[ademe.ile-de-france@ademe.fr](mailto:ademe.ile-de-france@ademe.fr)